

Des moyens financiers à la hauteur pour les associations de défense des consommateurs

2 novembre 2021

Interpellation des élus de la nation

Mesdames et Messieurs les parlementaires et sénateurs,
Mesdames et Messieurs les responsables des groupes des élus dans les deux chambres.

Vous êtes actuellement en session parlementaire sur le budget de l'État pour l'exercice 2022.

Depuis plusieurs années, nous intervenons auprès du gouvernement et des parlementaires sur les moyens de fonctionnement attribués aux associations de consommateurs et aux structures de la consommation pour assurer leurs missions.

Ces quatre dernières années, les subventions allouées ont été réduites de 40%. Déjà, les gouvernements précédents entre 2010 et 2017 les avaient amputées de plus de 30%.

Nous militons pour des structures de la consommation, performantes, efficaces, efficientes, reposant sur ces trois piliers que sont les associations de consommateurs, l'INC et les UNIONS/CTRC/SRA.

Avec l'aide pour assumer leurs expertises du CREDOC et de l'institution de l'État la DGCCRF.

Face à la mort lente programmée des associations mise en œuvre depuis plusieurs années, nous avons demandé au Président de la République, au Ministre ainsi qu'à la DGCCRF d'arrêter cette action conduisant à l'agonie du mouvement consommériste.

Nous demandons que l'État alloue les moyens nécessaires de fonctionnement aux

structures de la consommation. Si tel n'était pas le cas, les consommateurs se retrouveraient sans moyens de défense.

Nous vous sollicitons afin que vous preniez des positions claires pour mettre fin à la destruction des instances de représentation des consommateurs en France.

L'heure n'est plus à argumenter sur l'efficacité de tel ou tel pilier de la consommation, nous vous invitons à venir dans nos associations départementales constater la nécessité pour les consommateurs de trouver les informations nécessaires, les aides juridiques, le lien humain pour résoudre bien des questions du quotidien et cela dans un contexte où nous avons à mettre en œuvre des changements primordiaux pour la sauvegarde de notre environnement : Produire et consommer autrement.

Les associations de consommateurs sont quotidiennement aux côtés de l'ensemble des consommateurs de notre pays quel que soit leur statut social.

Les informations que nous détenons actuellement, nous laissent penser que la proposition de crédit du programme 134 du budget 2022, serait révisée en augmentation, son montant serait de l'ordre de 600 000 euros, annulant ainsi la baisse décidée en 2021.

Nous ne sommes pas dupes ! Ce n'est pas un hasard, dans cette période électorale des présidentielles et des législatives, si le budget attribué aux institutions et associations de consommateurs passe en positif. Mais cette augmentation est très loin de correspondre aux moyens nécessaires à un mouvement consumériste pour répondre aux besoins des consommateurs.

Vous savez comme nous que les enjeux des mois à venir engageront le devenir de notre pays. Soit, nous nous engageons pour une république de progrès sociaux, soit nous stagnons.

Vous êtes des femmes et des hommes de progrès, éprises et épris de liberté, dans cet esprit, nous vous demandons de déposer vos amendements pour une augmentation conséquente de la ligne budgétaire 134 redonnant force et vigueur aux mouvements associatifs des consommateurs.

Dans vos départements, vos régions et nationalement vous constatez les actions effectuées par le mouvement consumériste avec de faibles moyens. Alors nous pensons que vous ne pouvez imaginer une situation aggravée sans lui allouer les moyens nécessaires. Si tel n'était pas le cas, ce serait désavouer l'investissement de ses milliers de militants bénévoles, des salariés engagés au service des

consommateurs.

Mesdames et Messieurs les parlementaires et sénateurs,
Mesdames et Messieurs les responsables de groupes,

Dans quelques jours, vous allez voter le programme 134 du budget 2022 de la nation. Dans ce cadre, nous sommes ouverts à toute rencontre ou demande complémentaire pour pouvoir définir les moyens attribués au mouvement consommériste dont vous êtes comptables devant la communauté nationale.

Veillez agréer,

Mesdames et Messieurs les parlementaires et sénateurs,
Mesdames et Messieurs les responsables de groupes,
L'expression de nos considérations les plus distinguées.

Montreuil, le 29 octobre 2021

Christian KHALIFA, Président de l'INDECOSA-CGT.

c.khalifa.indecosa@cgt.fr

06 48 71 42 98

Tél : 01.55.82.84.05 / Site : indecosa.fr / E-Mail : indecosa@cgt.fr